

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 144 (2023)
Heft: 10

Rubrik: Parlement fédéral

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les abeilles, condamnées à patienter. Mais que fait le Parlement ?



**Delphine Klopfenstein Broggini,
Conseillère nationale (Les Vert-e-s/GE),
co-présidente de l'intergroupe parlementaire
abeille**

Rappeler que les abeilles ne sont pas seulement des insectes fabriquant du miel, de la cire, de la gelée royale ou de la propolis mais qu'elles butinent les fleurs de la plupart de nos futurs aliments est un devoir presque quotidien. « L'intergroupe parlementaire Abeilles » en a fait une mission politique dans l'enceinte du Palais fédéral. Créé en 2019, il cherche à intensifier les échanges avec les parlementaires et les rallier à la cause des pollinisatrices. Actuellement, plus de 60 parlementaires se sont joints à ce groupe. Si le débat politique a désormais pris racine, il faudra encore du temps pour qu'il porte ses fruits.

Cette législature se termine en octobre, elle aura transporté une dizaine d'interventions parlementaires sur la protection des abeilles, sans compter les nombreux débats sur la biodiversité et l'agriculture qui concernent naturellement aussi les pollinisatrices. Le chemin reste très long et le Conseil fédéral sourd face à nos sollicitations.

Petit tour d'horizon (non exhaustif) :

- L'interpellation 20.4480 d'Elisabeth Baume Schneider (alors Conseillère aux Etats), déposée en décembre 2020, s'inquiète de la présence du frelon asiatique et propose de travailler étroitement avec les apicultrices et apiculteurs. La réponse du Conseil fédéral s'appuie sur une révision en cours de la loi sur la protection de l'environnement et



Sortie de l'intergroupe parlementaire Abeilles au rucher école de Zäziwil, en juin 2022.

Source : Delphine Klopfenstein Broggini

demande au Parlement de patienter jusqu'en 2021, sans autre considération de l'urgence de la situation.

- L'interpellation 21.4503 et 21.4470 corédigée par Andreas Aebi et moi-même et déposée en décembre 2021 rappelle que le frelon asiatique est une menace toujours plus présente pour les abeilles mellifères et qu'il faut agir vite. Encore une fois, le Conseil fédéral remet sa réponse à plus tard et nous demande d'attendre un an de plus.
- L'interpellation 22.3914 de Jacqueline de Quattro déposée en septembre 2022 cherche à renforcer l'apiculture et questionne les mesures que le Conseil fédéral envisage pour promouvoir la production de miel suisse et pour soutenir une apiculture professionnelle dans notre pays. Le Conseil fédéral réitère sa demande de patienter et d'attendre 2023 avec la mise à jour de l'état des lieux de « L'apiculture en Suisse ».
- La motion 22.4353 déposée par moi-même en décembre 2022 charge le Conseil fédéral de traiter de manière urgente et indépendante la menace du frelon asiatique et de collaborer avec les cantons. Le Conseil fédéral estime que pour travailler avec les cantons, il est nécessaire de modifier la loi sur la protection de l'environnement. Il est prêt à adapter l'ordonnance mais il faudra attendre une année de plus. En attendant le Conseil fédéral refuse la motion.
- La motion 22.4354 déposée par moi-même en décembre 2022 charge le Conseil fédéral de faire un bilan des sources de données disponibles dans le domaine de l'apiculture et de mettre en place une statistique nationale officielle de manière à avoir des indicateurs fiables sur le nombre de détenteuses-trices d'abeilles, de ruchers et de colonies d'abeilles, sur l'évolution et la mortalité des colonies d'abeilles d'une année à l'autre, ainsi que sur la valeur des services écosystémiques fournis par la filière apicole à l'économie nationale. Le Conseil fédéral reconnaît



Les conseillères nationales Valentine Python et Delphine Klopfenstein Broggini.

Source: Delphine Klopfenstein Broggini



Source : Isaline Bise

L'événement de l'intergroupe parlementaire Abeilles 2023 a eu lieu directement au sein du Palais fédéral, avec la possibilité pour des conseillers·ères pas encore membres se sensibiliser à la cause des abeilles.

qu'il pourrait perfectionner les données recueillies actuellement, mais refuse quand même la motion.

- La motion 23.3624 déposée en juin 2023 par moi-même charge le Conseil fédéral de prendre des mesures de nature contraignantes concernant les conditions d'utilisation d'herbicides.
- Le Conseil fédéral s'oppose au durcissement de la réglementation d'indemnisation pour les pertes liées à l'utilisation de produits phytosanitaires et refuse la motion.

L'abeille doit s'armer de patience. Elle a encore des kilomètres à parcourir avant d'être respectée à sa juste valeur. Il faudra se battre encore pour faire entendre que 80 % des plantes cultivées dépendent des abeilles sauvages et mellifères pour leur pollinisation et que cette prestation de pollinisation est indispensable à la sécurité alimentaire et à l'autosuffisance du pays. Sans écosystèmes naturels protégés, ces prestations ne sont plus garanties à long terme.

La prochaine législature devra empoigner la question et faire preuve de beaucoup plus d'ouverture et de reconnaissance. Au-delà de son rôle essentiel à notre survie, l'abeille doit devenir notre ambassadrice, l'aiguillon d'un avenir durable et respectueux de la nature.

Elections fédérales du 22 octobre 2023

Dans le cadre de la défense des intérêts des abeilles et de l'apiculture au niveau fédéral, apisuisse entretient des liens privilégiés avec les parlementaires, en particulier au sein de l'Intergroupe parlementaire « Abeilles » co-présidé par les conseillers nationaux Delphine Klopfenstein Broggini et Andreas Aebi. A l'occasion du renouvellement des chambres fédérales du dimanche 22 octobre 2023, nous publions ci-dessous la liste des membres de ce groupe de qui se présentent pour un nouveau mandat. apisuisse soutient également les candidatures des apicultrices et apiculteurs. Aucun nom ne nous a été transmis pour la Suisse romande.

Francis Saucy

Intergroupe parlementaire abeilles

Nom	Prénom	Canton	Conseil	Parti
CO-Présidente*				
Klopfenstein Broggini	Delphine	GE	CN	Les Verts
Membres				
Andrey	Gerhard	FR	CN	Les Verts
Badertscher	Christine	BE	CN	Les Verts
Bregy	Philipp Matthias	VS	CN	Le Centre
Candinas	Martin	GR	CN	Le Centre
Chiesa	Marco	TI	CE	UDC
Clivaz	Christophe	VS	CN	Les Verts
Cottier	Damien	NE	CN	PLR
Crottaz	Brigitte	VD	CN	PSS
de Montmollin	Simone	GE	CN	PLR
de Quattro	Jaqueline	VD	CN	PLR
Egger	Kurt	TG	CN	Les Verts
Engler	Stefan	GR	CE	Le Centre
Fässler	Daniel	AI	CE	Le Centre
Giacometti	Anna	GR	CN	PLR
Gmür	Andrea	LU	CE	Le Centre
Graf	Maya	BL	CE	Les Verts
Grüter	Franz	LU	CN	UDC
Gutjahr	Diana	TG	CN	UDC

Häberli-Koller	Brigitte	TG	CE	Le Centre
Hegglin	Peter	ZG	CE	Le Centre
Hess	Lorenz	BE	CN	Le Centre
Huber	Alois	AG	CN	UDC
Hurter	Thomas	SH	CN	UDC
Juillard	Charles	JU	CE	Le Centre
Mazzone	Lisa	GE	CE	Les Verts
Paganini	Nicolo	SG	CN	Le Centre
Page	Pierre-André	FR	CN	UDC
Pasquier	Isabelle	NE	CN	Les Verts
Prelicz-Huber	Katharina	ZH	CN	Les Verts
Python	Valentine	VS	CN	Les Verts
Rechsteiner	Thomas	AI	CN	Le Centre
Regazzi	Fabio	TI	CN	Le Centre
Riniker	Maja	AG	CN	PLR
Ritter	Markus	SG	CN	Le Centre
Romano	Marco	TI	CN	Le Centre
Ruch	Daniel	VD	CN	PLR
Salzmann	Werner	BE	CE	UDC
Schaffner	Barbara	ZH	CN	PVL
Schläpfer	Therese	ZH	CN	UDC
Schlatter	Marionna	ZH	CN	Les Verts
Schneider Schüttel	Ursula	FR	CN	PSS
Storni	Bruno	TI	CN	PSS
Thorens Goumaz	Adèle	VD	CE	Les Verts
Vara	Celine	NE	CE	Les Verts

*Le coprésident Andreas Aebi ne se représentera pas cet automne. Apisuisse profite de l'occasion pour le remercier de son engagement et lui souhaite le meilleur pour l'avenir.